

Prévention des risques : Canicule

Dispositif de notre Centre communal d'action sociale (CCAS)

Cet été 2025 a connu deux épisodes caniculaires. Notre équipe s'est mobilisée pour prendre régulièrement contact avec les plus fragiles d'entre nous. Les conseils et consignes ont bien été respectés.



Pour rappel : lors des fermetures de la mairie un numéro d'astreinte est disponible, permettant d'accéder directement au maire et aux adjoints. Vous êtes de plus en plus nombreux à l'utiliser.

C'est le 06 74 96 29 05

la parole de l'opposition

Le droit international, l'arme de la paix !



De Kiev à Gaza, les puissances guerrières massacrent, détruisent, affament en toute impunité, sans craindre de bafouer le droit international. Après la seconde guerre mondiale, pour éviter de nouvelles barbaries et protéger le monde de la bombe atomique, les états avaient signé plusieurs conventions et traités sous l'égide de l'ONU. Pendant des décennies, ces traités ont pu être à peu près respectés avec l'intervention, par exemple, des casques bleus. Mais ce n'est plus le cas. L'ONU n'a pas réussi à empêcher l'invasion de l'Ukraine par Poutine, le génocide des Palestiniens à Gaza et la colonisation de la Cisjordanie par Netanyahu, les massacres de population au Soudan ou au Congo.

Il est temps d'agir pour rappeler que seul le respect du droit international peut imposer la paix. Le changement climatique et le développement des nouvelles technologies font de la possession de sources d'énergie, de l'eau, de minéraux rares, de terres agricoles un risque majeur de nouvelles guerres ou tensions. L'ONU doit retrouver du pouvoir.

Face à l'inertie des dirigeants pour garantir et faire appliquer le droit international, seuls les peuples ont, actuellement, la capacité de peser sur les décisions. La nouvelle flotille qui s'élance de Barcelone pour débloquent l'accès à Gaza en est encore la preuve. Le rassemblement citoyen qui se tient chaque samedi à 11h devant la sous-préfecture de Langon pour réclamer le cessez le feu à Gaza est un autre exemple. Le bonheur des peuples ne peut se réaliser que dans la paix. La guerre n'amène toujours que du malheur.

Les élus d'Unis pour Loupiac



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUPIAC - N° 7 - SEPTEMBRE 2025

ÉDITORIAL - DERNIÈRE LIGNE DROITE

Les élections municipales auront lieu le 15 mars prochain, pour le premier tour.

Dès ce premier septembre, début de la période pré-électorale, la communication des élus sortants, candidats à leur succession, est très réglementée.

En conséquence, le présent bulletin municipal est neutre et informatif. Ce numéro est le dernier de notre mandat. De la même manière, nous n'organiserons pas de nouvelles réunions de quartiers afin de ne pas créer de confusion avec le devoir de réserve.

L'éditorial est réduit à sa plus simple expression.

*Pour l'équipe municipale :
Patrick Expert, maire de Loupiac*



Adressage : suite et fin

Vous attendez votre nouvelle adresse. Cela prend du temps car, par souci d'économie, notre équipe municipale a tenu à gérer elle-même ce projet pour épargner à la commune le coût du recours à une entreprise de conseil. Mais cela n'a pas de conséquence, puisque la date limite initiale a été reportée sans butoir. Nous mettons donc à profit ce délai supplémentaire pour recenser tous les panneaux inadaptés ou détériorés dans notre commune (ils sont nombreux !).



Nous ferons ainsi d'une pierre deux coups : nous changerons à la fois les plaques des rues et des voies et, dans la foulée, remplacerons les panneaux inadaptés. Nous faisons réaliser votre numéro nouveau, que la Mairie vous remettra en même temps que le certificat attestant de votre nouvelle adresse. Vous serez libre de d'utiliser ce support ou bien de recourir à une solution personnelle. Mais l'important est que chacun dispose du nouveau numéro dès la remise du certificat. Avec ce certificat, vous serez communiqués les mesures mises en place pour faciliter vos démarches administratives.

Boîtes aux lettres jaunes (pour l'envoi) : info ou intox ?

La mairie a été sollicitée par de nombreux médias, lui demandant de réagir à la suppression apparente d'une des boîtes jaunes réservée aux courriers à expédier. En l'occurrence, celle à proximité de l'église. En effet, nous avons découvert que la poste avait placé, sans nous en informer, des rubans adhésifs sur son ouverture, la rendant inutilisable. Nous avons pris nos renseignements auprès du directeur départemental de la poste. Ce dernier nous a indiqué que, s'il y avait une suppression de boîte, la Mairie en serait informée et aurait son mot à dire. Nous en avons pris bonne note. Sur notre demande insistante, la boîte en question a été remise en service. Cela n'exclut pas de réfléchir à un emplacement plus judicieux pour les trois boîtes dont dispose la commune. Vos idées sont les bienvenues.



Urbanisme : Que peut-on dire sans enfreindre la loi?

Le futur plan local d’urbanisme intercommunal doit être validé par notre communauté de communes ce mois-ci. Même si on a le devoir de ne pas en dire trop (c’est un délit) avant son adoption et le démarrage de l’enquête publique, nous pouvons évoquer ici ses grandes orientations : priorité aux réhabilitations de logements actuellement inoccupés ; facilitation du changement de destination d’immeubles agricoles inexploités, aux fins d’habitation. Création parcimonieuse de logements nouveaux : une trentaine sur une partie des 5 hectares du centre bourg actuellement non construits et autant au sein d’espaces déjà urbanisés (dits « en fonds de jardins ») ce qui représente une soixantaine de constructions nouvelles.

Antenne relais

Pour l’usage de nos téléphones portables, notre commune bénéficie des antennes que ses voisines de Sainte-Croix du Mont, Gabarnac et Cadillac sur Garonne ont bien voulu implanter sur leur territoire. Jusque-là, notre commune n’a pas été impliquée dans ce déploiement d’antennes. La conséquence est que, comme le trafic ne cesse de croître, elle passe en dernier, au point de devenir une zone blanche (mal couverte). Nombre d’entre nous en mesure les effets. Il faut savoir que l’opérateur, Orange en l’occurrence, encourt une amende s’il ne compense pas les zones blanches. Cela permet de respecter l’égalité des territoires. Pour toutes ces raisons, notre commune a l’obligation de se doter, à son tour, d’une antenne relais, sauf à décider que ses habitants subissent un accès dégradé au téléphone portable. Nous avons fait entendre notre voix auprès d’Orange pour que l’emplacement de cette antenne soit fixé par nous et non par cette entreprise. Des recherches sont en cours pour trouver l’endroit le plus adapté. Nous vous tiendrons informés. Vos idées sont les bienvenues. N’hésitez pas à en faire part à la mairie.

Réfection des routes

La réfection de routes est commandée et va débuter dès novembre. Pour la première fois depuis fort longtemps, une route est reprise de fond en comble dans notre commune. Il s’agit de la côte de Jérôme (photo). Elle relie la route du Chay (allant vers Monprimblanc) à celle de Pontac. Pendant les travaux, la circulation sera interdite pour environ 3 à 4 semaines et, pour sa réouverture, nous serons amenés à revoir les conditions de circulation sur cette route car le croisement des véhicules est responsable de la dégradation de ses bas-côtés.



Il faudra donc prévoir, après les travaux, un sens interdit ou un sens prioritaire. Si vous avez des suggestions sur ce point, n’hésitez pas à en faire part à la mairie !

Nous allons aussi refaire l’enrobé sur certains tronçons: une partie de la route de l’église à Pontac, de la route du cimetière vers Clos Jean et le parking des bus du CES. Certains penseront qu’on aurait pu le faire avant. C’est vrai mais, d’une part, les finances de la commune ne le permettaient pas. D’autre part, comme notre commune a connu un important trafic de véhicules lourds lié à des travaux chez des particuliers, nous avons préféré attendre qu’ils se calment un peu !

Tennis et terrain multi sports / Chauffage et toitures de l’école

L’Etat nous apporte des aides financières pour l’investissement et les gros travaux. La rencontre que nous avons organisée en janvier dernier avec monsieur le Sous Préfet a été suivie d’effets puisque tous les projets présentés ont été retenus.

Cela nous permet d’engager la réfection complète du chauffage de la nouvelle école, qui montre d’importants signes de faiblesse. Le revêtement de nos deux courts de tennis, dégradé et inadapté, doit être refait. La réfection des toitures les plus anciennes de l’école est planifiée. En revanche, la réalisation du terrain multi sports (city park) est différée pour prendre en compte les adaptations nécessaires liées aux échanges avec les riverains.

Zoom sur l'accueil périscolaire assuré par la commune



L’accueil périscolaire communal connaît sa deuxième rentrée et une activité soutenue. C’est l’occasion de mettre en valeur les trois employés qui assurent son animation, de gauche à droite sur la photo : Marie Pierre Perrier, Corentin Rapin et Théo Lemahieu. Ils accueillent, sur inscription préalable, les élèves de notre école de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 18h30 à un tarif moyen de 0,56 € par demi heure, modulé en fonction du coefficient familial. Il s’agit bien d’un accueil et non d’une garderie. C’est donc un moment d’activités adaptées aux enfants.

Nous vous remercions par avance de respecter les horaires de fin d’accueil du personnel.

Cuisine scolaire

**Départ de Véronique Barès
et maintien de la préparation
des repas sur place !**



Véronique Barès a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a tenu la cantine scolaire et préparé 150 repas par jour en moyenne, proposant aux élèves des goûts parfois oubliés, sortant du « prêt à manger ». Elle préparait les plats comme s’ils étaient destinés à ses propres enfants. Notre équipe municipale, très attachée au maintien de la réalisation des repas sur place, avec du personnel communal, s’est appuyée sur Véronique pour préparer sa succession. C’est chose faite : son remplacement est réalisé.

Bonne retraite, Véronique !

Départ de Sébastien Aucoin



Sébastien Aucoin est l’un de nos deux agents techniques. A partir du mois prochain, il va rejoindre une autre collectivité où l’attendent des responsabilités plus importantes. Il avait été recruté voici 16 ans. C’était l’une des figures de notre commune bien connu pour sa gentillesse et pour sa disponibilité. Ajoutons sa capacité à réparer ce qui était improbable et son implication forte dans la vie associative de Loupiac. Très attaché à notre commune, il continuera de s’investir dans notre club de pétanque dont il a largement contribué au nouveau dynamisme. Le recrutement de son successeur est en cours. La commune a reçu de nombreuses candidatures. Sous réserve de son remplacement, Sébastien Aucoin rejoindra son nouvel employeur dès le 1er octobre prochain. Nous lui souhaitons pleine réussite et épanouissement dans son nouveau poste.

Les vicissitudes du petit tracteur de la commune

Le plus petit de nos deux tracteurs nous réserve quelques mauvaises surprises. Après une période prolongée d’immobilisation et d’allers retours chez des réparateurs , nous avons dû nous résoudre à un échange standard de son moteur. Un différend nous oppose au réparateur car la réparation se traduit par l’apparition de bruits suspects du côté de la boîte de vitesse et du pont. Ce problème était-il déjà présent avant l’échange standard du moteur ? Celui-ci a-t-il été correctement remonté? Bref, nous sommes engagés dans une querelle d’experts. Tout ceci pour dire que, pendant ce temps, tout le travail qui lui était confié ne s’est pas fait.